

Duquet	Matte
Émard	Morison
Éthier	Nixon
Fawcett	O'Keefe
Foy	Olson
Gauthier	Orange
Gray	Patterson
Greene	Pearson
Grégoire	Pelletier
Groos	Pennell
Habel	Peters
Haidasz	Pickersgill
Harley	Pilon
Hellyer	Prud'homme
Herridge	Richard
Hopkins	Rideout (M ^{me})
Howe (Hamilton-Sud)	Rinfret
Hymmen	Robichaud
Isabelle	Rock
Johnston	Saltsman
Laing	Schreyer
Langlois (Mégantic)	Sharp
Laprise	Simard
Leboe	Stanbury
Lefebvre	Stewart
Legault	Teillet
Lessard	Thomas (Maisonneuve- Rosemont)
Lewis	Tolmie
Loiselle	Trudeau
Mackasey	Turner
McIlraith	Walker
McNulty	Watson (Châteauguay- Huntingdon-Laprairie)
McWilliam	Winters
Marchand	Yanakis—93.
Martin (Timmins)	
Mather	

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Aiken	Lambert
Ballard	MacEwan
Basford	MacInnis (Cap-Breton- Sud)
Beaulieu	MacRae
Bell (Carleton)	McCutcheon
Bell (Saint-Jean-Albert)	McIntosh
Bigg	Muir (Cap-Breton- Nord et Victoria)
Bower	Muir (Lisgar)
Brand	Nesbitt
Cadiou (Meadow-Lake)	Nielsen
Cantelon	Noble
Chatterton	Nowlan
Churchill	Nugent
Coates	Pascoe
Code	Pugh
Crouse	Rapp
Danforth	Régimbal
Diefenbaker	Ricard
Dinsdale	Scott (Victoria, Ont.)
Fane	Simpson
Forrestall	Southam
Hales	Starr
Hamilton	Watson (Assiniboia)
Harkness	Webb
Horner (Acadia)	Winkler
Jorgenson	Woolliams—55.
Kennedy	
Kindt	
Korchinski	

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée. M. Choquette, appuyé par M. Caron, propose que ledit bill soit maintenant lu pour la première fois. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: Sur division.

(La motion est adoptée sur division et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LA LOI RELATIVE AUX ENQUÊTES SUR LES COALITIONS ET LE CODE CRIMINEL

L'hon. L. T. Pennell (au nom du président du Conseil privé) demande à déposer le bill n° C-169, intitulé: loi ayant pour objet la modification de la loi modifiant la loi relative aux enquêtes sur les coalitions et le Code criminel.

Des voix: Expliquez-vous.

L'hon. M. Pennell: Monsieur l'Orateur, sauf erreur, à l'avant-dernière session, on avait apporté une modification prévoyant l'exemption des pêcheurs de Colombie-Britannique en raison des difficultés éprouvées au sujet de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions. Je crois comprendre que le présent bill demande une autre prolongation de cette exemption.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, en autant que, selon les termes du chef de l'opposition (M. Diefenbaker), cela ne vienne pas en contravention avec les droits de Sa Majesté.

[Traduction]

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

QUESTIONS

(Les questions auxquelles un député requiert une réponse orale sont marquées d'un astérisque.)

LES VERSEMENTS AUX SOCIÉTÉS FERROVIAIRES POUR SERVICES CONNEXES AUX ÉLECTIONS

Question n° 139—**M. Caouette:**

1. Les officiers rapporteurs reçoivent-ils leurs communications ou leurs messageries par le National-Canadien ou le Pacifique-Canadien?

2. A quel montant s'élevaient les dépenses contractées par le gouvernement auprès du National-Canadien lors de la dernière élection?

3. A quel montant s'élevaient les dépenses contractées par le gouvernement auprès du Pacifique-Canadien lors de la dernière élection?

4. Quelle est la dette annuelle du National-Canadien, en 1963?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): En ce qui concerne le directeur général des élections: 1. Oui.

2. Jusqu'au 31 mars 1966 inclusivement, ce bureau a dépensé \$15,515.62.